

Une nouvelle convention collective pour les cols blancs à Trois-Rivières

Le 9 mai 2025 – La Ville de Trois-Rivières et le syndicat des employés cols blancs ont conclu une nouvelle convention collective de six ans, couvrant la période de 2023 à 2028.

Cette entente introduit des améliorations significatives aux conditions de travail. Elle prévoit des augmentations salariales de 3 % en 2023 et 2024. Pour les années 2025, 2026 et 2028, l'indexation sera comprise entre 2 % et 3 %, selon l'indice des prix à la consommation (IPC). En 2027, une nouvelle structure salariale sera mise en place, accompagnée d'une indexation de 1,2 % pour tous les employées et employés.

Les travailleuses et travailleurs bénéficieront également d'une plus grande flexibilité des horaires et d'une bonification des régimes de retraite. Par ailleurs, les compensations pour les congés de paternité seront égalisées à celles prévues pour les congés de maternité, et la protection judiciaire sera renforcée.

L'entente de principe, votée en assemblée générale le 10 janvier dernier, a été approuvée par 66 % des membres sur place. Le conseil municipal a adopté les nouveaux termes de l'entente plus tôt cette semaine.

« Les négociations ont été complexes, en raison d'enjeux considérables exprimés de part et d'autre. Après des mois de discussions, nous sommes heureux de pouvoir annoncer un résultat positif pour les deux parties. Nous avons réussi à offrir des conditions améliorées à notre personnel col blanc, comparables à celles des villes de taille similaire, tout en respectant les capacités financières de la Ville », estime François Vaillancourt, directeur général.

La précédente convention collective était échuée depuis le 31 décembre 2022. Les négociations auront duré environ 20 mois, incluant l'intervention d'un médiateur entre septembre et décembre 2024. Le processus a été particulièrement complexe en raison de la syndicalisation de 54 anciens cadres devenus professionnels suite à une requête en vertu de l'article 39 du Code du travail du Québec. Le syndicat des fonctionnaires de la Ville de Trois-Rivières représente actuellement 525 employés de bureau et professionnels.

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation publique